

Administration Communale d'Ath

Service : Action Jeunesse Info

Service Jeunesse et Cohésion sociale

Square des Locomotives, 1A à 7800 Ath

afondlaforme.aji@ath.be

GSM : 0474/84 28 29 - Fixe : 068/26 47 92



« À fond la forme 2017 » Plaines de vacances communales

Périodes et lieux :

Périodes	Site 1 : Ath Ecole communale « les pinsons, chaussée de Bruxelles De 3 à 5 ans	Site 2 : Ath Ecole communale Georges Roland De 6 à 14 ans
<i>Semaine 1</i> Du 3 au 7 juillet	Ouvert	Ouvert
<i>Semaine 2</i> Du 10 au 14 juillet	Ouvert	Ouvert
<i>Semaine 3</i> Du 17 au 20 juillet	Ouvert (fermé le 21/07)	Ouvert (fermé le 21/07)
<i>Semaine 4</i> Du 24 au 28 juillet	Ouvert	Ouvert
<i>Semaine 5</i> Du 31 juillet au 4 août	Ouvert	Ouvert
<i>Semaine 6</i> Du 7 au 11 août	Ouvert	Fermé



Périodes	Site 3 : Ecole de Mainvault De 4 à 14 ans	Site 4 : Ecole de Ghislenghien De 4 à 14 ans	Site 5 : Ecole de Maffle De 4 à 14 ans	Site 6 : Foyer d'animation de Gibecq De 10 à 16 ans	Site 7 : Ath Ecole du Fbg de Mons Enfants déficients
<i>Semaine 1</i> Du 3 au 7 juillet	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé
<i>Semaine 2</i> Du 10 au 14 juillet	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert
<i>Semaine 3</i> Du 17 au 20 juillet	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert
<i>Semaine 4</i> Du 24 au 28 juillet	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
<i>Semaine 5</i> Du 31 juillet au 4 août	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
<i>Semaine 6</i> Du 7 au 11 août	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert

L'équipe des animateurs :

Les plaines « A fond la forme » sont soucieuses de respecter les normes fixées par l'ONE. Ainsi, nous prévoyons un animateur par groupe de huit enfants si l'un ou plusieurs enfants du groupe sont âgés de moins de six ans et un animateur par groupe de douze enfants âgés de plus de 6 ans.

Un animateur sur trois au moins doit être breveté, assimilé ou en deuxième année de formation en vue de l'obtention du brevet d'animateur.

Répartition des groupes

Les enfants sont regroupés par âge. Des équipes de 2 animateurs (en fonction du nombre d'enfants) prennent en charge un groupe.

Les infrastructures

Les plaines de vacances se déroulent dans les infrastructures scolaires de Georges Roland, de l'école communale « les pinsons » au faubourg de Bruxelles, de l'école communale « la source » au faubourg de Mons, de l'école communale « le pré fleuri » à Ghislenghien, de l'école communale « le tilleul » à Maffle, de l'école communale « la ruche » à Mainvault ainsi que du foyer d'animation à Gibecq.

Certains autres locaux sont utilisés de façon ponctuelle : le local de l'Esplanade, le CEVA,...

Horaire quotidien

- 8h à 9h :

Garderie, ouverture du bureau d'accueil. Les jeunes et leurs parents doivent se présenter à la table d'inscription tous les matins (à partir de 7h30 à Ath au Faubourg de Bruxelles et de Georges Roland). Un panneau explicatif reprend les différentes activités proposées tout au long de la semaine.

- 9h :

Rassemblement, explication du programme de la journée et rappel des règles.

- 9h10-12h :

Activités proposées et encadrées par l'équipe d'animateurs.

- 12h-13h :

Dîner : les enfants apportent leur pique-nique. Les enfants sont inscrits pour la journée de 9h00 à 16h30, il est préférable dans un souci d'organisation, qu'ils ne quittent pas la plaine de vacances entre 12h00 et 13h00. Toutefois, s'il est impératif que l'enfant retourne à son domicile, il devra disposer d'une autorisation écrite des tuteurs et les modalités nécessaires à ses déplacements seront prises en charge par ses parents ou ses responsables.

- 13h-13h30 :

Espace récréatif (les enfants ont un temps libre encadré par les animateurs).

- 13h30-16h30 :

Activités proposées et encadrées par l'équipe d'animateurs.

- 16h30 :

Fin des activités. Les parents reviennent chercher leurs enfants. Le/la responsable ainsi que les animateurs sont présents si les parents souhaitent avoir un retour de la journée.

- 16h30-17h30 :

Garderie sur le site (jusqu'à 18h pour les sites de Ath Faubourg de Bruxelles et de Georges Roland).

Horaire spécifique pour les enfants de 3 à 6 ans au Faubourg de Bruxelles

Pour le site du Faubourg de Bruxelles, les activités se terminent à 16h.

Les enfants de 3 à 6 ans éprouvent beaucoup de fatigue au bout de 7h30 d'activité. Ils sont habitués au rythme scolaire, la journée se terminant aux environs de 15h30. Nous proposons donc que les parents qui le souhaitent viennent rechercher leurs enfants à 16h. Afin de ne pas mettre dans l'embarras les autres parents, nous continuons à proposer une garderie jusqu'à 18h.

Excursions

Les excursions sont programmées une fois par semaine pour les plus grands, elles se déroulent le jeudi. Pour tout renseignement complémentaire, (horaire de départ, horaire de retour, matériel à prévoir,...) les parents peuvent s'adresser aux responsables des sites le mercredi, veille de l'excursion.

Pour éviter que les enfants ne soient pénalisés par une surpopulation les jours d'excursions, **seuls les enfants présents depuis un jour au moins aux plaines de vacances pourront participer aux excursions.**

Sauf cas particulier, la destination restera secrète jusqu'au matin même de la sortie.

Le minerval

Le paiement des activités se règle chaque matin sur le site de la plaine de vacances auprès du responsable du site. Le prix est de :

- **4 €/jour** par enfant et **8 €/jour** par enfant le jour de la visite extérieure.
- **3,5 €/jour** par enfant et **7 €/jour** par enfant le jour de la visite extérieure pour les enfants issus de familles nombreuses (sur présentation de la carte famille nombreuse).
- **2 €/jour** par enfant et **4 €/jour** par enfant les jours d'excursion pour les enfants dont les parents sont chômeurs (se munir d'une attestation du chômage), ou pour les enfants issus d'ATD quart-monde, du CPAS, de l'AMOS, de l'ASBL Mon Quartier (se munir d'une attestation).

D'autres arrangements restent possibles dans les cas particuliers.

Ce minerval est destiné, entre autre, à la participation :

- aux frais d'encadrements
- aux activités de bricolage, matériel sportif (ballons, raquettes,...)
- aux frais de transports

Les inscriptions

Pour qu'une inscription soit complète, les parents doivent faire parvenir au Service Jeunesse et Cohésion sociale, la fiche de santé, la fiche d'autorisation et la fiche reprenant le calendrier de présence.

Un système de préinscription est remis en place cette année pour éviter les problèmes de surpopulation dans les petits sites.

Elles se font à partir du 27 février 2017, les bulletins d'inscriptions, fiches médicales et autres autorisations seront disponibles sur demande à afondlaforme.aji@ath.be, à l'accueil du Palace, de l'Administration communale d'Ath, de l'AJI Square des Locomotives, 1A ou au local de la rampe de Skate Park. Les documents seront également disponibles à la Maison pour Tous, rue des Arquebusiers, 27 à Ath.

En cas de dépassement de la capacité d'accueil, la priorité est donnée aux enfants habitant l'entité.

Il n'est pas obligatoire de faire une semaine complète, les enfants peuvent s'inscrire à la journée.

Sans préinscription, les enfants ne seront accueillis sur les sites qu'en fonction du nombre de places restantes.

Divers

Les plaines de vacances « A fond la forme » sont soumises à un Règlement d'ordre intérieur. Ce dernier est disponible sur simple demande.

